



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

136^{ème} Assemblée de l'UIP

Dhaka (Bangladesh), 1^{er} – 5 avril 2017



Conseil directeur
Point 7

CL/200/7j)-R.1
27 mars 2017

Rapports sur de récentes réunions spécialisées de l'UIP

j) Réunion parlementaire à l'occasion de la 61^{ème} session de la Commission de la condition de la femme

(New York, 17 mars 2017)

1. Le 17 mars 2017, l'UIP et ONU Femmes ont tenu leur Réunion parlementaire annuelle à l'occasion de la 61^{ème} session de la Commission de la condition de la femme à New York.
2. Organisée cette année autour du thème Renforcer le rôle des parlements dans l'autonomisation des femmes – Une économie qui bénéficie aux femmes, la Réunion parlementaire a compté au total 191 participants, dont 139 parlementaires (parmi lesquels 13 hommes) venus de 47 pays.
3. La Réunion a été ouverte par M. M. Chungong, Secrétaire général de l'UIP, et Mme P. Mlambo-Ngucka, Directrice exécutive d'ONU Femmes. Elle a été conduite par Mme M. Mensah-Williams, Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP et Présidente du Conseil national de la Namibie. Plusieurs intervenants y ont pris la parole, notamment des parlementaires, des experts et des représentants d'organisations internationales.
4. Les discussions ont été consacrées aux stratégies parlementaires visant à réaliser l'autonomisation économique des femmes. Lors de la première séance, les participants se sont penchés sur les moyens de lever les obstacles juridiques et sociaux à l'autonomisation économique des femmes. Lors de la deuxième séance, ils ont analysé les manières dont les parlements peuvent autonomiser les femmes au travail, à la fois dans l'économie formelle et informelle. Enfin, lors de la troisième et dernière séance, les participants se sont demandé comment promouvoir l'inclusion financière des femmes, une action qui consiste notamment à veiller à ce que les femmes aient accès aux services financiers et aux opportunités de faire des affaires.
5. Les participants sont convenus des points suivants :
 - Pour autonomiser les femmes sur le plan économique, il faut trouver des solutions à des problèmes transversaux tels que les stéréotypes liés au genre, les lois discriminatoires, la violence sexiste et l'accès inégal à l'éducation et aux postes de décision. Près de 155 pays dans le monde appliquent encore des lois discriminatoires à l'égard des femmes. Aussi, toutes ces lois doivent être urgemment abrogées. Les participants ont souligné la nécessité de renforcer la participation politique des femmes, qui ne représentent actuellement en moyenne que 23,3 pour cent des parlementaires. Une plus grande représentation des femmes aux postes de décision favorisera leur autonomisation économique. Les participants ont invité l'UIP à poursuivre ses efforts à cet égard en collaboration avec les parlements nationaux et avec ses partenaires tels qu'ONU Femmes.

- Les parlements doivent examiner leurs politiques de l'emploi et leurs politiques sociales pour promouvoir l'égalité au travail. Ils doivent promouvoir des services de garde d'enfants abordables et veiller à ce que les tâches non rémunérées soient réparties entre les hommes et les femmes pour que l'égalité en termes de travail rémunéré puisse être garantie. Il s'agit d'un facteur essentiel pour réaliser l'Objectif de développement durable 5 et, plus particulièrement, la cible 5.4. Des lois sur l'égalité salariale sont également nécessaires. En outre, les parlements doivent veiller à ce que la couverture de la protection sociale s'étende à tous les secteurs, y compris ceux comptant principalement des femmes – tels que l'économie des soins et le secteur informel –, et aux femmes auto-entrepreneurs. Ils doivent garantir que le lieu de travail est un endroit sûr pour les femmes et combattre le harcèlement sexuel. Il est également nécessaire d'adopter des mesures spécifiques pour que les femmes puissent diriger des entreprises.
- Les parlements doivent promouvoir l'aptitude des femmes à prendre des décisions économiques pour qu'elles puissent posséder des terres, obtenir des crédits, investir en toute liberté, faire des économies et créer leur propre entreprise. Il s'agit également d'un facteur essentiel pour réaliser l'Objectif de développement durable 5 et, plus particulièrement, la cible 5.A. Il est primordial de prendre des mesures spécifiques et ciblées en faveur de l'inclusion financière des femmes. Les services financiers doivent être accessibles et abordables, et les femmes ont besoin d'aide pour augmenter leurs chances d'accéder à de telles opportunités. Les budgets et les politiques fiscales doivent être examinés scrupuleusement à travers le prisme de l'égalité des sexes pour que les femmes puissent en tirer parti.

6. Les participants ont également recensé un certain nombre de problèmes transversaux devant être étudiés par les parlements :

- Les femmes ne sont pas un groupe homogène. Certaines d'entre elles ont besoin de mesures spécifiques pour pouvoir jouir d'une égalité des chances sur le plan économique. Une attention particulière doit être accordée aux femmes handicapées, qui doivent être représentées dans la prise de décisions politiques.
- Il faut faire en sorte que toutes les lois favorisant l'autonomisation économique des femmes soient rigoureusement contrôlées par les parlementaires pour garantir qu'elles sont appliquées, dotées des ressources nécessaires, examinées et mises en œuvre au profit des femmes.
- La collecte de données, notamment de données ventilées par sexe, est nécessaire pour guider les décisions parlementaires et promouvoir des réformes sensibles au genre. Elle permet ainsi aux parlements de garantir la transparence.
- Il est essentiel d'établir des partenariats, notamment entre femmes, mais aussi avec des hommes, des institutions financières et des organisations de la société civile.

7. La Réunion parlementaire a été diffusée sur le web et peut être visionnée sur la page suivante : <http://webtv.un.org/meetings-events/watch/empowering-parliaments-to-empower-women-making-the-economy-work-for-women/5363532505001>. Elle a bénéficié d'une bonne couverture médiatique sur les réseaux sociaux.

8. L'autonomisation économique des femmes restera au cœur de l'action et des objectifs de l'UIP. Les efforts soutenus que l'UIP déploie pour faire avancer l'autonomisation économique des femmes seront guidés par les conclusions de la Réunion parlementaire organisée par l'UIP et ONU Femmes à l'occasion de la 61^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, ainsi que par la résolution intitulée *Promouvoir le renforcement de la coopération internationale dans le cadre des ODD, notamment en favorisant l'inclusion financière des femmes comme moteur de développement* qui sera adoptée par la 136^{ème} Assemblée de l'UIP. Les parlements sont encouragés à utiliser ces outils dans leurs travaux et leurs débats au niveau national.

9. Outre la Réunion parlementaire, l'UIP a également organisé une série de réunions parallèles à l'occasion de la 61^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. Ces réunions ont eu lieu entre le 14 et le 16 mars, et ont toutes mobilisé un grand nombre de participants, à savoir entre 50 et 60 représentants de gouvernements, de parlements et de la société civile lors de chacune d'entre elles. Les débats ont porté principalement sur les questions suivantes : la violence à l'encontre des femmes en politique ; la participation des femmes à la vie politique ; la suppression des dispositions discriminatoires dans les lois relatives à la nationalité ; la prévention de l'extrémisme violent par le remaniement des politiques économiques et par la promotion de l'égalité des sexes ; et la protection des enfants contre la violence.

10. Par ailleurs, également à l'occasion de la 61^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, l'UIP et ONU Femmes ont lancé la *carte des Femmes en politique 2017* lors d'une conférence de presse organisée conjointement par les deux Organisations le 15 mars. Cet événement a été largement couvert par les médias : plus de 500 articles de presse ont repris des données fraîchement publiées sur la représentation des femmes au parlement et aux postes de direction.